

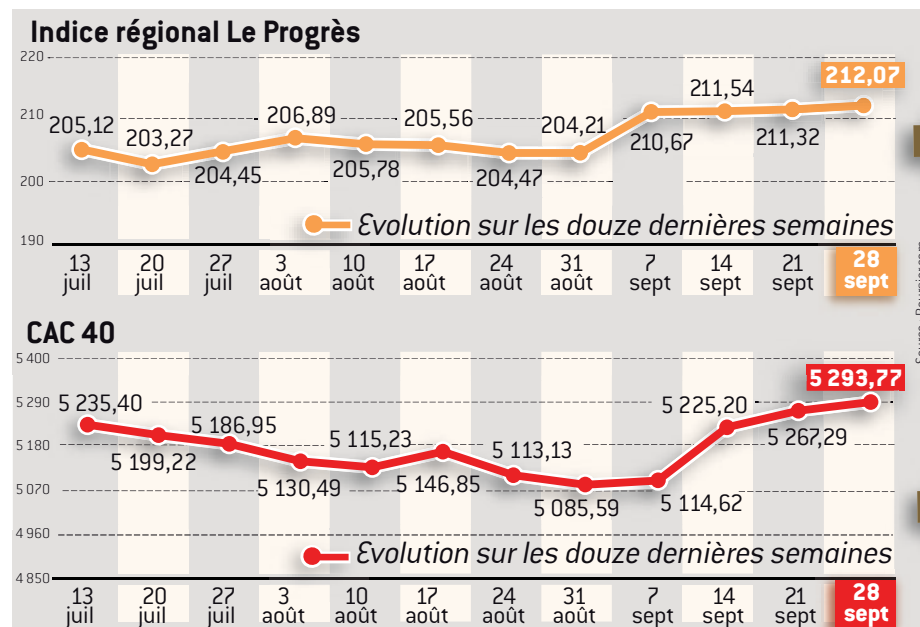
FINANCE LA BOURSE

L'introduction en Bourse de Biom'Up sur Euronext est lancée

La biotech de Saint-Priest vient d'initier son introduction en bourse sur Euronext à Paris, dans l'espoir de lever un produit brut compris entre 33,2 et 43,9 millions d'euros.

C'est le passage presque obligé des entreprises en plein essor, qui ont besoin de fonds importants pour poursuivre leur croissance. La biotech Biom'Up vient de lancer son introduction en bourse sur Euronext à Paris, dans l'espoir de lever un produit brut compris entre 33,2 et 43,9 millions d'euros. Réponse le 12 octobre. Cette société de Saint-Priest spécialisée dans les dispositifs médicaux à base de collagène a déjà levé, depuis sa création en 2005, 42,6 millions d'euros auprès de plusieurs investisseurs dont Bpifrance, InnoBio, GIMV, Lunbeckfond Ventures et Turenne Capital. Mais le succès escompté de son produit-phare et les coûts importants liés à son homologation obligent la PME à faire appel aux marchés financiers.

Biom'Up a ainsi mis au point une poudre hémostatique destinée à arrêter les saignements pendant les opérations chirurgicales : l'Hemoblast, prêt à l'emploi en vingt secondes alors que les solutions existantes requièrent une préparation variant entre 4 et 18 minutes. Cette poudre pourrait rapporter gros à la société, car les produits hémostati-



L'indice régional Le Progrès est réalisé à partir d'une sélection d'entreprises cotées en Bourse dont le siège social est situé en région Rhône-Alpes. Cette sélection comprend 57 valeurs cotées sur Euronext Paris (y compris Alternext et hors marché libre) représentant une capitalisation boursière supérieure à 15 millions d'euros. La variation de l'indice est calculée à chaque clôture du jeudi soir en fonction de la variation de la somme des capitalisations (équi-pondération à partir de la base 100 correspondant à la somme des capitalisations de la séance du 11 avril 2008).

Hausses	
MGI Coutier	10,60%
Sword	9,27%
Medicrea	8,33%

Les plus fortes...

Baisses	
Poxel	-8,03%
Installux	-5,29%
Advenis	-3,80%

Evolution du cours de la bourse sur la semaine du 25 au 28 septembre 2017

Hausses	
TechnipFMC	4,55%
Bouygues	3,34%
Airbus	3,15%

Les plus fortes...

Baisses	
LafargeHolcim	-3,75%
Michelin	-1,01%
Danone	-0,93%

ques, permettant aux chirurgiens de maintenir une certaine visibilité et de poursuivre leurs opérations, représentent un marché mondial en croissance de plus de 2 Md\$. Les hôpitaux cherchent à réduire le temps opératoire. L'Hemoblast devrait obtenir une autorisation de mise sur le marché américain autour de juin 2018.

Patrick Berthier

212,07 Le CAC40 et notre indice poursuivent leur chemin dans un parcours haussier quasi ininterrompu depuis trois semaines. En revanche, la confiance des ménages français dans la situation économique diminue pour le troisième mois consécutif en septembre. Parmi nos valeurs, MGI Coutier (équipement automobile) connaît une progression remarquable de son cours : la société a vu son bénéfice net augmenter de 10,7% au premier semestre, à 48,5 millions d'euros. Elle confirme son objectif de chiffre d'affaires pour l'ensemble de 2017.

PATRIMOINE [CONSEIL]

La location meublée, une solution

Sans grande surprise, le projet de loi de Finances pour 2018 entérine la taxation forfaitaire pour les revenus du capital hors immobilier, ainsi que le lifting de l'ISF en exonérant toutes les valeurs mobilières. L'immobilier est la victime expiatoire d'années d'épargne, de taxation, comme s'il n'avait pas de rôle économique et comme s'il était sans risque. Il faut donc revoir la stratégie patrimoniale qui consiste à vouloir payer moins d'impôt avec l'immobilier. Au diable les lois Pinel et autres, qui nous enferment dans le régime des revenus fonciers, lesquels en plus vont subir la hausse de la CSG. Une des solutions, c'est la location meublée avec le régime des amortissements. Sur les biens possédés, il faut s'interroger sur la possibilité de changer de régime en fonction de la demande. Ce n'est pas si compliqué et l'impact est impor-



■ Pierre Fromental, conseil en patrimoine chez Fromental et Paccard. Photo DR

tant. On peut profiter aussi des taux d'intérêt actuels pour refinancer des biens au travers de SCI ou SARL de famille. Cela permet de récupérer du capital qui peut être investi en assurance-vie hors IFI (impôts sur la fortune immobilière). Le régime du loueur en meublé professionnel permet d'échapper à l'IFI, sous réserve d'avoir un résultat positif et d'être l'activité principale de l'un des membres du foyer fiscal.

VEILLE DES ENTREPRISES <http://www.infolegale.leprogres.fr> En partenariat avec **Infolegale & marketing**

Le baromètre BTP

Du 1^{er} janvier au 29 septembre 2017 comparé à la même période en 2016

Nombre d'entreprises		Créations	
2017	16 952	2017	1 398
2016	16 411	2016	1 399

Cessions		Défaillances	
2017	37	2017	293
2016	27	2016	343

Prix moyen d'une cession	
Dans le Rhône	
2017	88 158€
2016	75 174€
Dans l'Ain	
2017	135 842€
2016	103 842€
Dans la Loire	
2017	143 641€
2016	100 524€
Dans l'Isère	
2017	77 167€
2016	48 638€

Infographie : Le Progrès